

Excédé par le bruit, il menace un écolier avec une arme : « S'il revient, on devra changer d'école »



Les parents sont venus déposer leurs enfants à l'école du Grand Celland, près d'Avranches (Manche), ce vendredi 26 septembre 2025. Plusieurs se disent inquiets. Ouest-France

Au Grand-Celland, près d'Avranches (Manche), le locataire d'un logement voisin à l'école publique a menacé un enfant avec une arme, mardi 23 septembre 2025. Ce vendredi, les parents restent choqués. Ils attendent avec impatience la décision de la justice.

À l'école publique du Grand-Celland, un petit village au sud de la Normandie, parents et professeurs pouvaient observer un ballet inhabituel ce vendredi 26 septembre 2025 : une voiture de gendarmerie est passée plusieurs fois sur le parking, avant le début des cours à 9 h. Preuve d'une sécurité renforcée après l'incident de mardi midi. Ce jour-là, un homme a menacé un

[écolier avec une arme de type airsoft dans la cour de récréation](#). Locataire d'un logement communal voisin à l'établissement scolaire, « **il reproche aux enfants le bruit qu'ils peuvent faire au sein de la cour** », indique le procureur de la République, Gauthier Poupeau. Une Atsem (agente territoriale spécialisée des écoles maternelles) a eu le temps de les mettre à l'abri, avant de s'interposer face à l'individu, qui a ensuite été interpellé par les gendarmes.

« C'est un monsieur qui a fait une bêtise »

« **Pour l'instant, mon fils m'a simplement demandé si le monsieur allait revenir... Il était inquiet car c'est un copain du garçon qui a été menacé, ils sont dans la même classe et se connaissent bien** », raconte Thierry Faverie, papa d'un garçon en CM1 et d'une fille en CE1. « **Nous, on lui a dit que c'est un monsieur qui avait fait une bêtise**, raconte la maman d'un CP. **Il n'est pas perturbé, mais on se sent en insécurité.** »

Les parents ont d'abord pris connaissance d'un incident sur l'ENT - l'espace en ligne où les professeurs communiquent - mardi après-midi. Une réunion a été organisée à la fin de la journée par le rectorat et la mairie, pour leur expliquer ce qui s'est passé. « **Le directeur est resté jusqu'au bout pour voir tous les parents qui arrivaient plus tard. J'étais stressée, après avoir vu le message au travail** », raconte Charlène Renouf.

Vers une expulsion du logement ?

Choquée, sa fille de 8 ans avait peur de revenir. « **On est en colère. En choisissant d'habiter à côté d'une école, il aurait dû savoir que ça allait être bruyant. On espère que son passage au tribunal mènera à l'expulsion du logement et sinon, on fera une pétition avec d'autres parents** », poursuit celle qui est aussi élue au conseil municipal de ce village du Sud-Manche. Ce soir, le conseil avait prévu de se réunir. Il en sera sûrement question. « **Rien ne peut justifier qu'on en arrive là. Notre priorité, c'est que ça ne se reproduise jamais. Une solution doit être trouvée** », appelle [Richard Herpin](#), le maire.

Il en va aussi de [l'avenir de cette petite école, qui accueille 83 enfants](#). « **S'il revient vivre là, on devra réfléchir à changer d'école. On est outré. On est en pleine campagne, jamais on n'aurait imaginé ça** », confie la mère d'un écolier de moyenne section. « **La maison est juste à côté, avec accès à la cour, tout près du bac à sable où mon fils joue pendant les récrés. On sait qu'il passe au tribunal aujourd'hui, on espère vraiment qu'il ne reviendra pas vivre là...** », abondent Émilie Cabin et Baptiste Paris. Le couple est venu déposer leur enfant un peu avant le début des cours à 9 h. Et si le gamin n'a pas perdu son enthousiasme, ses parents sont inquiets. « **On a dû lui dire qu'il fallait faire attention au méchant monsieur près de l'école...** »

Audrey LE ROUX.